

Institutions de microfinance et performance sociale relative au Mali: une analyse en termes de strates de pauvreté

Koloma Yaya¹

Doctorant

Groupe d'Economie du Développement -LAREFI – Université Montesquieu-Bordeaux IV
Avenue Léon Duguit
33608 Pessac Cedex

Résumé/abstract

Le présent article traite de la question de la performance sociale relative des institutions de microfinance au Mali. Basée sur une vision welfarist (bien-être des bénéficiaires), notre étude, tente de rendre compte de la stratification des structures de microfinance selon leurs objectifs fondateurs en termes de ciblage et, donc de segments de pauvreté des bénéficiaires. En nous focalisant sur l'approche (*depth of outreach*) de la performance sociale, à partir des données de l'enquête « *microfinance et réduction de la pauvreté au Mali* » recueillies de décembre 2007 à janvier 2008 au Mali, l'analyse conduit à trois principaux résultats. Premièrement, *au niveau global*, en utilisant une méthode de classification en termes de quintile de pauvreté – très pauvres, pauvres, non pauvres vulnérables, non pauvres supérieurs, riches –, les résultats trouvent que parmi les différentes structures de microfinance, les institutions de type CVECA présentent le pourcentage le plus élevé de plus pauvres (47,5 pour cent), viennent ensuite les institutions mutualistes (18,1 pour cent), les institutions de crédit solidaire (5,3 pour cent) et les autres formes² (11,8 pour cent). A l'opposé, les institutions mutualistes à égalité avec les structures de crédit solidaire (CS) constatent une proportion plus importante de plus aisés (22,2 pour cent). Deuxièmement, *l'analyse en termes de durée d'adhésion* met également en évidence que les bénéficiaires de longue date des services microfinanciers sont d'une proportion plus élevée dans la catégorie des plus pauvres (20,9 pour cent) comparativement aux bénéficiaires nouveaux (15,8 pour cent). En considérant les types d'institutions de microfinance, dans les institutions CVECA qui représentaient la plus forte proportion de plus pauvres, les nouveaux bénéficiaires sont concentrés dans les trois premières classes de bien-être, c'est-à-dire les non pauvres. Dans les autres structures, la tendance serait la même, notamment pour les structures mutualistes. Troisièmement, *l'analyse selon le genre des bénéficiaires* met en évidence que la proportion des femmes bénéficiaires est légèrement plus importante (21,1 pour cent) dans les quintiles les plus pauvres comparativement aux hommes (19,5 pour cent) et les institutions de type crédit solidaire, qui devraient préalablement et essentiellement fournir les femmes, semblent montrer une certaine défaillance en termes de ciblage. Car, c'est plutôt les institutions de type CVECA, qui ne sont par nature pas destinées spécifiquement aux femmes³, qui concentrent une part importante de femmes pauvres. La mise en relation de ces résultats avec les objectifs initiaux montrent que les institutions de type CVECA sont relativement plus performantes.

Mots clés : Microfinance, Institutions de microfinance, Pauvreté, Performance sociale relative

¹ Yaya.koloma@u-bordeaux4.fr ou ykoloma@yahoo.fr

² Ces autres formes ne sont pas définies dans le fichier de données. C'est la raison pour laquelle nous l'avons classé en dernier. Toutefois, elles pourraient être constituées de structures mutualistes, non mutualistes, CVECA, société anonyme (SA).

³ Une certaine diversification du public existe: femmes, hommes, jeunes et groupes du village, sans exclusive sociale ou professionnelle.

Introduction

La problématique de la microfinance a priori focalisée sur la performance sociale, notamment dans la prise en compte des objectifs du millénaire pour le développement, suggère deux principales visions : une approche institutionnaliste qui fonde l'espoir sur les mécanismes institutionnels du marché, et une vision welfarist basée sur la question de l'amélioration du bien-être des bénéficiaires. Les avancées du secteur de la microfinance répondent à une double appréhension : d'abord, réussir une massification du secteur de la microfinance nécessaire à la rentabilité financière et à la performance sociale ; puis, obtenir une viabilité et une pérennité institutionnelle. Appuyées par des bailleurs de fonds et d'autres partenaires au développement, de nombreuses structures de microfinance ont innové et adapté leurs services à une clientèle plus ou moins diversifiée composée de femmes, d'hommes, de pauvres, de non pauvres, des salariés ou de microentrepreneurs. Cette diversification des produits et de la clientèle a conduit à rendre relativement floues les frontières entre les différents types de structures de microfinance (Soulama, 2009). A ce titre, Labie (2004) suggère que l'immensité de la diversité en microfinance devrait conduire à s'accorder, en premier lieu, sur la nature spécifique de la mission d'une organisation de microfinance⁴. Selon lui, « *l'important, pour les créateurs et les gérants des institutions de microfinance, c'est qu'une fois la mission fixée, l'organisation se choisisse une stratégie – l'orientant dans la direction de sa mission – et ensuite adapte sa structure de manière à favoriser la réalisation de la stratégie retenue* ». En s'intéressant à cette diversité des institutions, on distingue globalement trois principales structures de microfinance au Mali, avec des objectifs et des missions plus ou moins différenciés (Section 1) : les institutions mutualistes, les institutions de crédit solidaire et les caisses villageoises d'épargne et de crédit autogérées. Ces institutions, « *poursuivent toutes l'auto promotion économique et sociale des populations. Elles offrent des crédits directs, c'est-à-dire des crédits accordés à des groupes solidaires sans épargnes préalables. Elles offrent aussi des crédits indirects, c'est-à-dire conditionnés à l'épargne mobilisée* » [ODHD, 2008 : 37].

La principale question posée par ce travail est la suivante : « *quelle est la distribution de profils des bénéficiaires des services de microfinance – par exemple en termes de classes de pauvreté, par sexe et par statut*

⁴ Certaines organisations sont avant tout des organisations financières cherchant à développer un segment de marché improprement servi (ou sous-exploité selon les termes qu'on souhaite utiliser) par les acteurs financiers présents sur le marché. D'autres sont avant tout des organisations à finalité sociale pour qui l'outil financier n'est qu'un outil parmi d'autres et qui doit être mis au service d'un objectif de service à une communauté. Pour d'autres encore, c'est les caractères « construit collectif » et « enracinement social » qui sont à légitimer. Certaines organisations sont centrées sur un public cible, d'autres sur une méthodologie, d'autres sur des résultats à atteindre (qu'ils soient sociaux et/ou financiers). [...]. Bref, la diversité des missions susceptibles de coexister en microfinance est grande et on peut donc s'attendre à une diversité de stratégies et de structures qui peuvent toutes avoir une certaine légitimité [Labie, 2004].

d'adhésion – selon les types de structures de microfinance ? » [Bouquet et Wampfler, 2006 : 3]. Notre étude, privilégiant l'approche welfarist – sans ignorer l'approche alternative – tente de rendre compte de la catégorisation des structures de microfinance selon leurs objectifs fondateurs en termes de ciblage et les strates de pauvreté des bénéficiaires, et donc selon leur performance sociale relative.

Section 1. Institutions de microfinance, mission sociale et méthode d'estimation du bien-être des bénéficiaires

Les institutions de microfinance se différencient généralement par leur mode d'organisation, leurs objectifs et les services microfinanciers et non financiers offerts. Ainsi, nous rappellerons brièvement quelques uns de ces éléments dans le cadre des structures de microfinance au Mali, afin de discuter de leurs implications en termes de performance sociale.

A. Institutions de microfinance, objectifs et offre de services financiers

1- Les institutions mutualistes

a- Principes fondateurs et objectifs

Les institutions mutualistes, inspirées du modèle de Raiffeisen, reposent sur une approche participative fondée sur le volontariat (MAE, 2005 : 5). Aussi appelées mutuelles ou les caisses d'épargne et de crédit, elles fonctionnent à partir de dispositifs mixtes. Le dispositif des institutions mutualistes est basé, de façon générale, sur les principes de l'épargne préalable et des garanties matérielles, mais également sur l'épargne suite à des programmes spécifiques destinés aux femmes. Au Mali, dans cette catégorie d'institutions, on distingue deux grands réseaux, à savoir Kafo Jiginew et Nyèsigiso qui représentent, à eux seuls, près de la moitié de l'encours de crédit et d'épargne ainsi que du nombre d'emprunteurs (Gorse, 2008 : 34).

En prenant exemple sur la structure Nyèsigiso, la deuxième institution au Mali après Kafo Jiginew, la mission et l'objectif sont clairement spécifiés. La mission de Nyèsigiso « *est de rendre accessible, sous un mode mutualiste, les services d'épargne et de crédit aux populations maliennes n'ayant pas d'accès aux services des banques formelles* » (Nyèsigiso, 2007 : 2 ; Gorse, 2008 : 38). Sa vision consiste à « *disposer d'un réseau financier à bases solides, de nature coopérative, de type universel, à portée nationale dont*

l'organisation réponde aux règles de fonctionnement harmonieux de contrôle de qualité, de la performance financière et de la pérennité institutionnelle » (Nyèsigiso, 2007 : 2).

Ainsi, Nyèsigiso a pour objectif d'accroître les services d'intermédiation financière et la mobilisation de l'épargne pour les populations non desservies par les institutions financières traditionnelles. Toutefois, dans ces objectifs et missions, l'objectif d'une véritable politique envers les personnes démunies, notamment les femmes dans la cadre de la lutte contre la pauvreté, n'est pas formulé de façon explicite. Cependant, comme ces institutions mutualistes, beaucoup plus nombreuses, parviennent à concilier différents objectifs, notamment en termes de ciblage et de services proposés, une analyse de la performance sociale apparaît nécessaire.

b- Ciblage et produits proposés

Les institutions mutualistes, en particulier Nyèsigiso et Kafo Jiginew, travaillent avec toutes les catégories de la population. Elles adaptent ou proposent des services en fonction de leur clientèle cible. Leur public visé concerne toutes les activités économiques et activités agricoles – rizicoles et cotonnières respectivement pour Nyèsigiso et Kafo Jiginew – détenues par des hommes et des femmes. Les institutions mutualistes offrent des services assez variés. Deux grands types de services financiers sont proposés au-delà des services non financiers⁵. Il s'agit des services d'épargne et de crédit.

En termes d'épargne, les structures mutualistes offrent de l'épargne ordinaire, c'est-à-dire des dépôts à vue et de l'épargne à terme rémunérée au taux d'intérêt en vigueur dans ces institutions. Concernant l'offre du crédit, les institutions mutualistes⁶ proposent des produits de crédit à la consommation, de crédit agricole, de crédit à l'habitat, de crédit commercial et de crédit

⁵ Ce sont des services de formation, d'appui conseil, etc.

⁶ Pour Nyèsigiso, on distingue - *des produits destinés aux particuliers* : l'Épargne courante et l'Épargne profit ; le dépôt salaire, découvert salaire et crédit salaire ; le crédit à la consommation et Crédit à l'amélioration de l'habitat ; le crédit hypothécaire et crédit à la construction ; Activités Génératrices de Revenus (AGR), - *des produits destinés aux entrepreneurs* : Ce sont le dépôt salaire ; Activités Génératrices de Revenus, Crédit Agricole. Pour Kafo jiginew, il y a - *le crédit campagne* : c'est un produit destiné principalement aux agriculteurs pour répondre aux besoins de la période de soudure et dans une moindre mesure aux artisans ou commerçants pour des avances sur commande ; - *le crédit ordinaire court* : il est mis en place pour le financement des opérations commerciales, de contre saison, d'embouche de bétail ; - *le crédit d'équipement* : ce crédit est de type long terme (1 à 3 ans) comparé aux autres et est destiné au rééquipement des exploitations agricoles et l'équipement des artisans dans les caisses urbaines ; - *et le crédit intrant* qui est plus récent est également destiné aux agricultures lors de leur période de campagne afin de disposer des moyens financiers permettant d'acheter des intrants nécessaires à la culture du coton principalement.

solidaire. Pour Gorse (2008 : 38) « *Cette gamme de produits permet au réseau d'atteindre une clientèle diversifiée, en milieu rural comme en milieu urbain* ». En plus d'offrir des comptes de dépôts ordinaires et des crédits, Nyèsigiso et Kafo Jiginew proposent des services exclusivement aux femmes.

Nyèsigiso dispose de trois catégories (Nyèsigiso, 2004) : l'accès des femmes aux crédits (AFCRED), le crédit épargne éducation (CEE) et le crédit épargne des femmes d'affaires (CEFA). *L'accès des femmes aux crédits (AFCRED)* : même s'il a graduellement disparu, l'objectif était de permettre aux femmes d'améliorer leur statut économique et leurs conditions de vie. Les conditions d'obtention de ce crédit étaient semblables à celles du crédit ordinaire.

Le crédit épargne avec éducation (CEE) : l'un des premiers du genre, son fonctionnement est basé sur le principe de crédit solidaire (et donc du type caisses villageoises). Les associations villageoises sont constituées de 20 à 30 femmes constituant des sous groupes solidaires de 4 à 6 femmes encadrées par des animatrices. L'objectif de ce programme était donc d'offrir aux groupements de femmes démunies au sein d'un village ou d'une zone périurbaine, des services financiers de crédit et d'épargne avec des mesures d'accompagnement pour améliorer les pratiques en santé, nutrition, planning familial et en gestion de microentreprise. Les conditions d'accès sont : être membre d'une caisse de Nyèsigiso et être résidente de la communauté pendant au moins un an, avoir au moins 18 ans et appartenir à un groupe de solidarité (4-6 femmes) qui accepte de garantir le prêt des autres, participer aux programmes de formation et d'éducation et s'engager à respecter et à se soumettre aux règlements de la caisse villageoise. Le montant minimum de prêt qui n'avait pas été fixé au début du programme est désormais de 50 000 FCFA et le maximum de 200 000 FCFA. La fréquence de remboursement qui était hebdomadaire, a été ramenée au mois. Le taux d'intérêt était respectivement de 9 pour cent pour un cycle de 16 semaines et 13,5 pour cent pour un cycle de 24 semaines. Ainsi, l'évolution du produit CEE a donné naissance à un nouveau type de produit dénommé Crédit Epargne des Femmes d'Affaires (CEFA).

Le crédit épargne des femmes d'affaires (CEFA) : les conditions d'accès sont quasiment identiques à celles du CEE. L'objectif est de consolider les acquis de CEE et d'étendre son champ d'action vers de nouvelles couches. Le prêt était octroyé aux femmes qui ont pu évoluer ou progresser, à travers l'entreprise de leur activité. Autrement dit, il s'agit des femmes solvables et efficaces dans leurs activités et n'ayant pas eu de difficultés de remboursement. Le montant étant plus conséquent, le groupe est ici plus étroit (3 à 5 femmes) et des garanties matérielles sont

exigées. Le montant minimum de prêt est de 200 000 FCFA et le maximum dépend de la capacité de remboursement de l'individu. Le remboursement est mensuel et le taux d'intérêt de 27 pour cent pour un cycle de 6 à 12 mois.

Kafo jiginew offre également deux types de produits variés destinés aux femmes : le crédit épargne éducation et le programme de crédit individuel aux femmes (P/CIF). Tout comme Nyèsigiso, le *crédit épargne-éducation* (CEE) est destiné uniquement aux groupes de femmes avec pour objectif de leur apprendre les rudiments d'hygiène, de nutrition et d'éducation des enfants et, comme Nyèsigiso, les groupes solidaires sont constitués de 4 à 6 femmes encadrées par une animatrice qui serait en charge de 10 à 15 associations.

Le programme de crédit individuel aux femmes est un service de Kafo Jiginew démarré en octobre 2000. Il résulte d'un partenariat entre le Ministère des Finances du Mali, l'Ambassade Royale des Pays-Bas au Mali, la Compagnie Malienne de Développement du Textile et Kafo jiginew. La vision de ce programme est de répondre efficacement aux besoins financiers des femmes à revenus modestes du Mali sud, à titre individuel, qui n'ont pas accès aux services des banques. Les objectifs du programme sont articulés autour de 2 axes (Kafo jiginew, 2007 : 2) : (i) accroître les revenus des femmes par un accès plus facile au crédit ; (ii) promouvoir de nouvelles activités génératrices de revenus des femmes. Globalement, au 30 septembre 2005, 7121 femmes bénéficiaires étaient concernées. Les activités entreprises suite à ce programme concernaient le petit commerce, la transformation des produits locaux (fabrication de savon, de soubala, de pâte d'arachide), la teinture, l'embouche ovine et bovine, le stockage, l'achat de semences.

Globalement, les services proposés aux différentes catégories de bénéficiaires permettent de constater que les institutions de mutualistes offrent en moyenne 2,2 crédits par adhérent, et ces derniers ont une durée moyenne d'adhésion de 3,5 années (tableau A1, en annexes). La durée d'attente des adhérents avant d'accéder au premier crédit est 12,6 mois. Ces structures mutualistes présentent, en moyenne, une épargne de type dépôt à vue de 94 984 FCFA par adhérent et un montant moyen de crédit de 485 630 FCFA.

2- Les structures de crédit solidaire (CS)

a- Mission et objectifs

Les systèmes de crédit solidaire ou crédit direct sont moins nombreux que les institutions mutualistes. Le dispositif de ces structures, dont l'activité principale est l'octroi du crédit, repose sur les principes de solidarité. A l'instar des institutions mutualistes, l'épargne n'est pas, en principe, préalable à l'accès au crédit. Ces structures sont au départ, en général, le fait d'organisations non gouvernementales qui passent le relais à des structures plus formalisées et reconnues.

Les objectifs de ces institutions sont relativement bien définis. Ils sont essentiellement basés sur les préceptes de la solidarité en tant que levier de la réussite des activités économiques entreprises par les bénéficiaires des différents groupes. Les structures de crédit direct cherchent à aider les bénéficiaires dans un souci de promotion économique et sociale, à travers l'entreprise d'activités économiques permettant une augmentation des revenus, le bien-être de la famille et de la communauté. Ainsi, elles s'inscrivent dans une logique « *d'une part, d'offrir des services financiers à des catégories de populations démunies, peu susceptibles de dégager de l'épargne et n'ayant pas accès au secteur bancaire et d'autre part la volonté d'intervenir dans des milieux « déstructurés » où n'existaient pas, ou peu* » (Cerise, 2004 : 14). On peut citer quelques objectifs et mission majeurs de trois institutions (Mix Market, 2007).

Pour Piyeli, qui est une institution créée en 1995 et dont les objectifs est de devenir un acteur important de la réduction de la pauvreté au Mali et d'atteindre la pérennité financière, la mission⁷ est de « *fournir aux microentrepreneurs surtout femmes des services financiers (épargne, crédit) de proximité en vue d'accroître leurs revenus et faciliter ainsi leur intégration dans le tissu économique et améliorer leurs conditions de vie* ». L'institution Miselini⁸ cherche à « *contribuer par l'offre de services financiers à l'amélioration de la situation socioéconomique des femmes entrepreneurs économiquement défavorisées* ». La mission de Soro Yiriwaso⁹, une institution qui travaille actuellement dans la région de Sikasso au sud du Mali, et qui cherche à étendre ses activités dans différentes zones du Mali, est « *d'accroître les opportunités économiques d'entrepreneurs maliens, en particulier des femmes* ».

⁷ <http://www.mixmarket.org/mfi/piyeli>

⁸ <http://www.mixmarket.org/mfi/miselini>

⁹ <http://www.mixmarket.org/mfi/soro-yiriwaso>

De ces objectifs et missions, les structures de crédit tentent, bien que difficilement, d'adapter leurs produits à leur clientèle cible en suscitant l'accès du groupement au crédit grâce, essentiellement, à une référence au modèle de Grameen Bank (ODHD, 2008 : 37). Ces structures fournissent, non seulement, des services financiers, mais aussi, des services non financiers tels que des services à volet social comme par exemple la santé et l'éducation (Le Challenger, 2008).

b- Cible et produits financiers

En effet, les systèmes de crédit solidaire sont majoritairement destinés aux groupements de femmes, à travers des groupes de solidarité (associations et groupements) dont les membres se cautionnent mutuellement (ODHD, 2008 : 37). Cependant, compte tenu des objectifs de rentabilité, de pérennité et donc de développement, certaines structures de microfinance de type crédit direct orientent davantage leurs activités vers d'autres niches de la population et d'autres types de garantie. En revanche l'idéologie demeure, celle d'octroyer plus facilement du crédit aux groupes qui en font la demande.

La particularité de ces structures de crédit solidaire est de s'adresser directement aux groupes, à travers leur responsable, et non à chaque membre du groupe pris individuellement car la gestion des fonds obtenus repose sur la responsabilité du groupe. Globalement, ces systèmes financent principalement les activités de petit commerce et d'artisanat des femmes (FENU, 2000 : 49) qui disposent ou non de peu de ressources pour constituer une épargne importante, mais qui peuvent valoriser le microcrédit (Le Challenger, 2008). La plupart de ces institutions offrent un type de crédit, le « petit crédit » de 5000 à 100 000 FCFA, à remboursement hebdomadaire, de 4 à 11 mois (FENU, 2000).

On dénombre, au Mali, près d'une vingtaine d'institutions de crédit solidaire, parmi lesquelles, on peut citer Miselini, Layidu Wari, Nyèta Musow et Soro Yiriwaso, le CANEF¹⁰ (Centre d'appui nutritionnel et économique des femmes). L'institution MISELI intervient à Bamako et sa banlieue. Pour le CANEF, les zones d'intervention sont Bamako et les régions de Kayes, Ségou, Sikasso et la ville de Koulikoro. Nyèta Musow¹¹, créée en 1998 avec le soutien de CIDR, exerce dans la zone urbaine du Grand Mopti, pour servir les femmes démunies (Planet Rating, 2006). Cependant, comme cela a été indiqué, le public visé est celui des femmes, à

¹⁰ Goldstein, G., Barro, I., Gentil, D. [1999].

¹¹ Pour les crédits inférieurs à 250 000 FCFA, seule la garantie solidaire du groupe est demandée. Au-delà, un dépôt de garantie de 10% doit être fourni par l'emprunteur.

condition que celles-ci aient une activité économique¹². C'est la raison pour laquelle la majorité des femmes de ces institutions exercent une activité commerciale ou de transformation.

Les données du tableau A1, en annexes, montrent que les systèmes de crédit solidaire offrent en moyenne 3,2 crédits par adhérent, et ces derniers ont une durée d'adhésion de 2,8 années. La durée d'attente des adhérents avant d'accéder au premier crédit est 19,5 mois. Ces structures de crédit solidaire présentent, en moyenne, une épargne de type dépôt à vue de 3 897 FCFA par adhérent et un montant moyen de crédit de 425 786 FCFA.

3- Les caisses villageoises d'épargne et de crédit autogérées (CVECA)

a- Mission et objectifs des CVECA

Les caisses villageoises d'épargne et de crédit relèvent en général d'une assistance technique française CIDR, dont l'élaboration du modèle repose sur une analyse des limites du modèle mutualiste classique (Cerise, 2004 : 9). Elles relèvent des principes d'une décentralisation accrue et d'autogestion au sein du village et par les villageois. En effet, les CVECA répondent ainsi à la fois à un objectif de développement local et à un objectif de développement économique et social. Néanmoins, « *leurs objectifs majeurs sont de collecter et de sécuriser l'épargne monétaire locale et régionale, satisfaire aux besoins en crédit des villageois à partir de leur propre épargne, lutter contre la pauvreté en développant, par une activité financière dynamique, des activités économiques individuelles ou collectives par la facilité d'accès au crédit de proximité et, surtout, augmenter les revenus familiaux* » (Le Challenger, 2008).

En plus, le fonctionnement des CVECA ressemble à la combinaison des deux premiers systèmes (Le Challenger, 2008). D'une part, ces caisses accordent une importance particulière à l'épargne locale au niveau des villages. Cette épargne collectée dans la circonscription de la caisse du village servira à faire le crédit (systèmes mutualistes). D'autre part, l'accord des crédits fait référence au système de type crédit solidaire, car, même s'il est évident que le rôle de l'épargne est indéniable, les CVECA octroient des crédits souvent à des personnes sans une ressource

¹² Pour MISELI d'autres conditions existent pour adhérer au dispositif : habiter un quartier d'implantation d'une annexe de l'institution ; appartenir à une tontine sélectionnée par l'ONG et former une cellule de caution solidaire ; être parrainée par une adhérente du système et ainsi constituer une cellule fille ; avoir une activité économique depuis plus de 6 mois et n'être ni fonctionnaire ni salariée.

préalable. Cela signifie qu'il n'existerait pas de lien direct entre l'épargne et le crédit au préalable, l'objectif étant de permettre une massification du crédit au sein du village (Gorse, 2008 : 55). Toutefois, lorsque le crédit est obtenu, la personne pourrait être incitée à épargner.

Au Mali, on dénombre également près d'une dizaine de caisses villageoises d'épargne et de crédit autogérées comme : le réseau Cveca-Pays Dogon à Koro, Bandiagara et Bankass (1986) le réseau CVECA-1ère région : Kita – Bafoulabé (1991) ; le réseau CVECA-Office du Niger : Niono (1994) ; le réseau Cveca-San, Djenné : PASACOOOP/SD (1995) ; le réseau Cveca-Kayes : PASECA (1998) le réseau Cveca-Macina (2000) CVECA –Ouél-Siby-kangaba (Le Challenger, 2008).

Les résultats de quelques caractéristiques des CVECA indiquent que ces institutions octroient en moyenne 3,6 crédits par adhérent (tableau A1, en annexes). Les bénéficiaires de leurs services présentent une durée d'adhésion moyenne de 4,1 années. La durée d'attente des adhérents avant d'accéder au premier crédit est 15,3 mois. Les CVECA présentent un dépôt moyen (dépôt à vue) par adhérent de 7 575 FCFA et un montant moyen de crédit de 238 579 FCFA.

b- Ciblage et services financiers disponibles

Dans le ciblage, les caisses villageoises d'épargne et de crédit autogérées ne font pas de différence entre différents groupes de personnes (hommes, femmes, jeunes, groupes), et donc, « *l'accessibilité est sans exclusive sociale ou professionnelle* » (Gorse, 2008 : 21). Ce qui est privilégié, c'est d'appartenir aux villages dans lesquels les caisses sont présentes.

Les services financiers proposés sont de différents types (Gorse, 2008 : 21). Pour ce qui est de l'épargne, les produits financiers d'épargne sont souples (dépôt à terme - DAT, plan d'épargne - PE, dépôt à vue - DAV). Pour les crédits proposés, ils sont majoritairement obtenus à titre individuels (crédit intrant, crédit repiquage, crédit maraîchage, crédit d'embouche, crédit foire) et à échéance unique in fine. Globalement, on distinguerait le crédit rizicole¹³, couvrant les intrants et la main-d'œuvre, calculé sur la superficie cultivée, et les crédits de diversification (FENU, 2000 : 48).

¹³ C'est un crédit individuel, avec dépôt de garantie obligatoire de 10 pour cent, la caution de l'AV et une garantie matérielle. Il dure 10 mois et le taux d'intérêt est de 14 pour cent annuel.

A l'instar de ces trois systèmes de microfinance, il existe un quatrième dont la forme juridique ne correspond à aucune des trois précités. Leur forme n'est pas véritablement spécifiée. Ce sont des institutions signataires de la convention cadre sous la rubrique « autres types » : Azawad Finances SA, TJILLY Finances SA et HAOUSSA Finances (CCS/SFD, 2006 ; ODHD, 2008 : 38).

Les implications institutionnelles basées sur les objectifs annoncés, au-delà de l'équilibre financier, de problème de rentabilité ou d'autonomie des systèmes de microfinance, supposent d'atteindre les pauvres, voire les plus pauvres selon les structures. Globalement, nous avons relativement évoqué les objectifs et la mission de ces trois systèmes. Lorsque nous considérons par type d'institutions, ce sont les CVECA, voire les structures de type crédit solidaire qui affichent l'idée de toucher les populations pauvres et de lutter contre la pauvreté. Pour les institutions de type mutualistes, la priorité n'est pas lutter contre la pauvreté, mais d'inclure financièrement les personnes généralement exclues du système formel. Ainsi, les résultats de stratification en termes de catégories de pauvres pourraient être probablement liés à ces objectifs.

B. Sources statistiques et méthode de création de l'indicateur de pauvreté

1- Sources statistiques et domaines de bien-être

Nous aborderons cette problématique à travers une analyse en termes de strates de pauvreté ou de classification du niveau de vie en termes de quintiles. Il s'agit ici de créer cinq classes de niveau de bien-être des bénéficiaires des services microfinanciers, fondées sur l'analyse en termes de capacités individuelles et collectives.

Pour cette étude, les données proviennent des enquêtes de l'étude « *Microfinance et réduction de la pauvreté au Mali* » réalisées, entre Décembre 2007 et Janvier 2008, par l'Observatoire du Développement Humain Durable et de la lutte contre la pauvreté au Mali (ODHD/LCP) et la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI) du Mali et sont basées sur des bénéficiaires des services microfinanciers et leurs ménages. Cette enquête a couvert l'ensemble du territoire national (les huit régions administratives du Mali et le district de Bamako) et elle a concerné 2400 individus stratifiés selon le milieu de résidence, et est représentative de l'ensemble des bénéficiaires de microfinance au Mali. Le fichier comprend globalement 762 femmes adhérentes (31,7 pour cent) et 1638 hommes adhérents (68,3 pour cent) stratifiés selon les

différentes régions de points de services des institutions de microfinance. L'utilisation de cette base de données nous permettra de fixer les idées sur le niveau de pauvreté non monétaire des adhérents.

Dans cette étude, il apparaît opportun de spécifier les domaines, les dimensions et les variables – indicateurs – de bien-être retenus, pour déterminer notre indicateur de classification de bien-être. Nous nous basons sur une approche micro-multidimensionnelle de la pauvreté qui prend en compte trois catégories d'actifs : actifs physiques, actifs humains, et actif social (tableau A2 en annexes). Les *actifs physiques* sont composés d'éléments liés à la possession de biens durables par les ménages et aux caractéristiques de l'habitation. Les biens durables ou les avoirs du ménage recueillis dans le cadre de cette enquête portent sur les biens en la possession des ménages de plein droit et excluant des biens appartenant ou partagés avec un tiers (voir tableau A2, en annexes). Notre étude supposera de façon implicite qu'un seul élément de l'actif recueilli est disponible par ménage. Les aspects *relatifs à l'habitat et au confort* sont considérés et portent sur un ensemble d'éléments qui façonnent l'environnement privé de l'adhérent et de son ménage. Les mesures des *actifs humains* reposent sur deux indicateurs : niveau d'instruction du bénéficiaire et taux d'analphabétisme puis le niveau de scolarisation¹⁴. Comparativement aux autres études menées à partir de cette méthode, notre étude intègre des variables liées à la microfinance, comme le ratio de dépendance adhérent (nombre de personnes à charge financièrement / nombre d'adhérents par ménage). Une autre variable, encore plus intéressante est la participation ou non de l'adhérent à un groupe de solidarité. Nous désignerons cela par *l'actif social*. L'actif social qui répond au réseau social voire au capital social mobilise un ensemble d'éléments à vocation sociale (communautaire, économique, politique, etc.) permettant d'accroître les capacités des individus ou leurs ménages¹⁵.

¹⁴ Nous avons d'une part considéré le niveau d'instruction de l'adhérent questionné du ménage : supérieur ; secondaire ; école fondamentale deuxième cycle ; fondamentale premier cycle ; sans instruction ; d'autre part, le taux combiné de l'inverse du taux de scolarisation net des 7-15 ans et du taux d'analphabétisme des 19 ans et plus (du chef de ménage et adultes) du ménage du bénéficiaire des services microfinanciers, la pondération étant, respectivement, de deux tiers et de un tiers.

¹⁵ Pour l'adhérent des programmes de microfinance, en cas de défaillance, le réseau social (proches) ou les membres du groupe solidaire pourraient être un appui important afin de faire face à une situation d'imprévu. Dans notre étude, l'actif social porte sur trois éléments : (i) l'appartenance à un groupement d'individus ayant accès à une institution de microfinance ou pas, et réalisant des activités en commun, (ii) le Ratio de dépendance adhérent c'est-à-dire le total des personnes à charge financièrement dans le ménage sur le nombre de personnes du ménage ayant accès aux services d'une institution de microfinance, (iii) Ratio de dépendance individu - nombre d'enfants/ nombre d'adultes. La prise en considération de ces formes de capital social s'explique, respectivement, par la tradition de la solidarité communautaire et par cette nouvelle forme de participation massive aux différents programmes de microfinance.

2- Méthode de création de l'indicateur de pauvreté

A partir d'une Analyse en Composantes Principales non linéaires (ACP non linéaire)¹⁶, nous avons réalisé une analyse des données afin de contrôler les variables et voir quelles sont celles qui peuvent être intégrées dans la création de l'indice micro-multidimensionnel. Les différentes dimensions de bien-être (ou de domaines d'actifs) ont été préalablement regroupées en fonction du degré de vulnérabilité croissante (1=Oui et 2=Non). Avec une matrice initiale formée par 41 variables qualitatives, nous avons exclu de notre liste des variables, parce qu'elles présentaient de très faibles corrélations avec la première dimension. La mise en œuvre de cette ACP¹⁷ non linéaire permet de retenir 33 variables pour la création de l'indice de pauvreté non monétaire (tableau A3, en annexes).

Ainsi, à partir de cette ACP et des 33 variables retenues, nous avons créé un indice de bien-être fondé sur les domaines d'actifs et de dimensions de capacités. Les caractéristiques des quintiles de niveau de vie – très pauvres, pauvres, non pauvres vulnérables, non pauvres supérieurs, riches – sont déterminées à partir des scores générés par l'analyse en composantes principales non linéaires. Ces derniers sont obtenus, pour chaque bénéficiaire de services microfinanciers, en effectuant la sommation des coordonnées des variables transformées inhérentes aux divers domaines d'actifs et de dimensions de capacité. Afin de mesurer la pauvreté, notamment dans le cadre d'une classification en termes de quintiles de pauvreté, les indices d'actifs inhérents aux dimensions de capacités observées ont été multipliés par (-1), et augmentés d'une constante – (50), dans le cas présent, pour éliminer les valeurs négatives. Les bénéficiaires ayant obtenus les scores les plus faibles sont désignés très pauvres et ceux ayant reçu les scores les plus élevés sont dits riches.

¹⁶ Cette ACP non linéaire permet, d'abord, de réduire un ensemble de variables initiales en un groupe plus restreint de composantes non corrélées. Ensuite, elle permet de coder les différentes variables à différents niveaux – nominal, ordinal, numérique. En troisième lieu, cette méthode consiste à quantifier de manière optimale des variables sérielles ou qualitatives en fonction du nombre de dimensions indiquées. Toutefois, cette optimalité demeure relative et dépend généralement du fichier de données utilisées (Lachaud, 2002). En revanche, elle apparaît comme une version robuste de l'ACP linéaire d'autant qu'elle permet de réaliser et interpréter, sur les données transformées, les graphiques de l'ACP dans le cadre strictement linéaire qui leur est adapté (Ferraty, 1997 : 4).

¹⁷ L'ACP non linéaire offre les résultats suivants : la variance totale expliquée – coordonnées du barycentre et vectorielles combinées – est de 36,8 pour cent dont, 28,1 et 8,8 pour cent, respectivement, pour les premier et deuxième axes factoriels (tableau A2.3 en annexes). L'écart entre les deux facteurs est de plus de 19,3 points de pourcentage. Ceci apparaît élevé et permet de conclure à l'importance du premier facteur.

Section 2- Performance sociale relative des institutions de microfinance

La performance sociale en microfinance qui se définit comme « *la traduction effective de sa mission sociale en pratique (actions, mesures correctives, suivi des résultats). La mission sociale de la microfinance est liée à l'amélioration de la vie des clients pauvres et exclus et de leurs familles et à l'élargissement de la gamme d'opportunités socioéconomiques pour la communauté* » (Lapenu et Reboul, 2006 : 3). Elle se résumerait à travers trois éléments majeurs (Copestake, 2007 ; Jegourel, 2008 : 5) : la capacité d'atteindre le plus grand nombre durant une période de temps donnée (*breadth of outreach*), la capacité d'atteindre des personnes dont la situation sociale est initialement défavorisée (*depth of outreach*), et enfin la capacité d'améliorer, directement ou indirectement leur bien-être et celui de leur ménage (*quality of outreach*). Cette performance sociale repose essentiellement sur des informations internes à l'IMF – principes et textes fondateurs, mode d'action et plans d'affaires, système d'information et de gestion – et des informations externes liées aux bénéficiaires des services.

La performance sociale des institutions de microfinance peut être analysée de différentes manières et à différents niveaux (IFAD, 2006). Les méthodes et les outils d'analyse dépendent de l'ensemble des objectifs des structures qui sont influencés par plusieurs parties prenantes. Ainsi, notre analyse appréhende une forme simpliste de la performance sociale. Elle suppose que lorsque les institutions de microfinance atteignent leurs objectifs présumés en termes de ciblage, alors nous considérons qu'elles ont réalisé, dans une certaine mesure, une performance sociale. C'est la raison pour laquelle nous la désignons performance sociale relative. Notre définition de la performance sociale se rapproche ainsi de *depth of outreach*. En adoptant cette approche simpliste de la performance sociale qui se rapproche de *depth of outreach*, nous évaluerons la traduction de la mission ou des objectifs sociaux des institutions de microfinance en pratique à travers quelques statistiques descriptives.

Cette problématique est abordée à travers une analyse en termes de strates de pauvreté ou de classification du niveau de vie en termes de quintiles spécifiés plus haut. L'analyse conduit à trois principaux résultats à travers la corrélation entre systèmes de microfinance, quintiles de pauvreté et des éléments de statut d'adhésion ou de genre : (i) institutions de microfinance et strates de pauvreté ; (ii) institutions, statuts d'adhésion et catégories de pauvres ; (iii) structures de microfinance, strates de pauvreté et genre (résumé tableau A4 en annexes).

A. Institutions de microfinance et strates de pauvreté

La corrélation microfinance et strates de pauvreté, dont les résultats sont affichés au tableau 8.3, montre que parmi les différentes structures de microfinance, les institutions de type CVECA présentent un fort pourcentage de plus pauvres (47,5 pour cent). Viennent ensuite les institutions mutualistes (18,1 pour cent), les institutions de crédit solidaire (5,3 pour cent) et les autres formes¹⁸ (11,8 pour cent). A l'opposé, les institutions mutualistes à égalité avec les structures de crédit solidaire (CS) affichent une proportion plus importante de bénéficiaires aisés (22,2 pour cent). Les CVECA concentrent 1,6 pour cent de bénéficiaires riches. Cependant, les institutions notamment CS et mutualistes touchent beaucoup plus la catégorie des intermédiaires. En effet, concernant le statut de pauvres, la proportion de bénéficiaires de services de microfinance est de 19,7 pour cent pour les institutions de type mutualiste, celle des institutions de crédit solidaire est de 20,0 pour cent. Les CVECA concentrent 22,4 pour cent de pauvres. Pour la catégorie des non pauvres vulnérables, 17,8 pour cent des bénéficiaires des structures de crédit direct sont concernés, contre 19,9 pour cent pour les institutions mutualistes et 22,7 pour cent pour les CVECA. Les non pauvres supérieurs, c'est-à-dire des bénéficiaires qui sont ni pauvres ni vulnérables, sont dans une proportion de 20,1 pour cent dans les institutions mutualistes, de 34,7 pour dans les structures de crédit solidaire et de 5,9 pour dans les CVECA. Les digrammes à moustaches – figure 1 – confirment les résultats du tableau 8.3 et illustrent bien l'hétérogénéité des distributions du bien-être en fonction des institutions de microfinance¹⁹.

La mise en relation de ces résultats avec les objectifs initiaux montrent que ce sont les institutions de type CVECA qui atteignent leurs objectifs, ceux de toucher les plus pauvres. Ceci pourrait se comprendre par le fait que la majorité des pauvres sont du milieu rural au Mali, et que c'est essentiellement dans ces zones que les CVECA exercent leurs activités [Gorse, 2008]. Les institutions de crédit solidaire, malgré les objectifs affichés de réduction de la pauvreté des bénéficiaires, semblent être concentrées sur des segments de niveau de vie moyen voire aisé. Elles n'atteindraient pas les objectifs initiaux selon cette classification, et plus de 50 pour cent de ses

¹⁸ Ces autres formes ne sont pas clairement définies dans le fichier de données. C'est la raison pour laquelle nous l'avons classé en dernier. Toutefois, elles pourraient être constituées de structures non mutualistes ou de société anonyme (SA). Nos analyses concerneront essentiellement les trois premières institutions citées à savoir les structures mutualistes, de crédit solidaire et des CVECA.

¹⁹ Le graphique contient 4 boîtes, chacune représentant une structure de microfinance donnée. Nous rappelons que la boîte jaune mesure l'écart entre les 25^e et 75^e percentiles de la distribution. Les valeurs s'échelonnant de 1 à 5 sont les quintiles de niveau de vie. Les moustaches se réfèrent à la plus grande et la plus petite observation qui est une valeur intérieure. Le trait intérieur noir représente la médiane de la distribution. On constatera que celle des CVECA est plus basse – médiane se concentrant sur la catégorie des pauvres – contrairement à celle des crédits solidaires – concentrant sur la strate de non pauvre supérieur –. Pour les institutions mutualistes, la médiane se situe au niveau des non pauvres vulnérables.

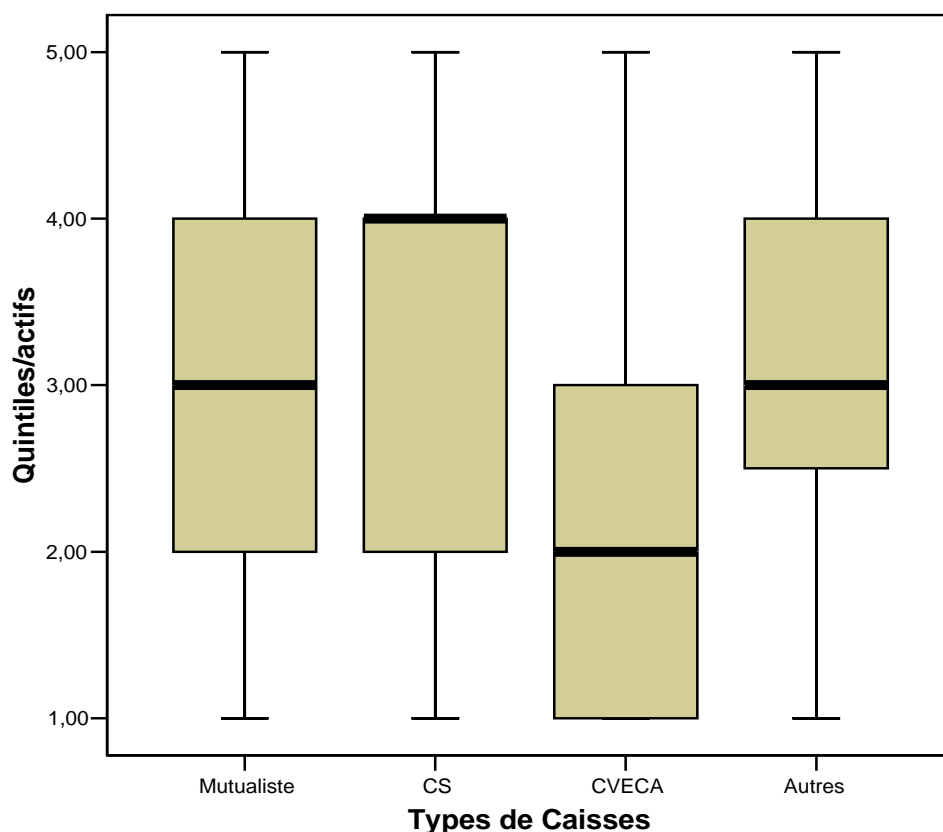
Tableau 1 : Statistiques descriptives des structures de microfinance selon les quintiles de pauvreté des bénéficiaires des services microfinanciers – Mali 2007

Types de caisses		Classes de niveau de vie - quintiles/d/t					Total
		1. Très pauvres	2. Pauvres	3. Non pauvres vulnérables	4. Non pauvres supérieurs	5. Riches	
Mutualiste	Effectif	345	375	379	382	423	1904
	% dans type de Caisse	18,1%	19,7%	19,9%	20,1%	22,2%	100,0%
	% dans quintiles	71,9%	78,3%	78,8%	79,4%	88,1%	79,3%
	% du total	14,4%	15,6%	15,8%	15,9%	17,6%	79,3%
CS	Effectif	12	45	40	78	50	225
	% dans type de Caisse	5,3%	20,0%	17,8%	34,7%	22,2%	100,0%
	% dans quintiles	2,5%	9,4%	8,3%	16,2%	10,4%	9,4%
	% du total	,5%	1,9%	1,7%	3,2%	2,1%	9,4%
CVECA	Effectif	121	57	58	15	4	255
	% dans type de Caisse	47,5%	22,4%	22,7%	5,9%	1,6%	100,0%
	% dans quintiles	25,2%	11,9%	12,1%	3,1%	0,8%	10,6%
	% du total	5,0%	2,4%	2,4%	0,6%	0,2%	10,6%
Autres	Effectif	2	2	3	6	3	16
	% dans type de Caisse	11,8%	11,8%	23,5%	35,3%	17,6%	100,0%
	% dans quintiles	0,4%	0,4%	0,8%	1,2%	0,6%	0,7%
	% du total	0,1%	0,1%	0,2%	0,2%	0,1%	0,7%
Total- N nombre de cas pondérés	Effectif	480	479	480	481	480	2400
	% dans type de Caisse	20,0%	20,0%	20,0%	20,0%	20,0%	100,0%
	% dans quintiles	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	% du total	20,0%	20,0%	20,0%	20,0%	20,0%	100,0%

Source : A partir des bases de données des enquêtes de l'étude « Microfinance et réduction de la pauvreté au mali » 2007— pondération normalisée

bénéficiaires sont de la catégorie de non pauvres (supérieurs et riches). Parallèlement, les institutions mutualistes réussiraient à assurer leur mission ou leurs objectifs sociaux, ceux de toucher une clientèle variée car sa distribution de niveau de vie est beaucoup plus équilibrée entre les différentes strates de pauvreté. En même temps, ces institutions de type mutualiste, malgré une proportion relative plus faible, mobilisent en volume un nombre plus important de personnes issues de quintiles des plus pauvres. Cela suppose que ces institutions mutualistes ont une importance indéniable dans le processus de lutte contre la pauvreté au Mali et dans les différents pays de la sous région ouest africaine (Soulama, 2009), surtout qu'elles sont les plus représentées. Une analyse détaillée selon le statut d'adhésion apparaît opportune pour spécifier

Figure 1 : Structures de microfinance selon les quintiles de pauvreté – Mali 2007



davantage la corrélation entre les institutions de microfinance et les quintiles de pauvreté des adhérents.

B. Institutions de microfinance, statut d'adhésion et catégories de pauvres

L'analyse en termes de statut d'adhésion oriente la problématique vers une distinction en termes de portée selon le temps que les bénéficiaires ont dû passer avec les structures microfinancières. Cette durée d'adhésion est matérialisée par la distinction entre adhérents (bénéficiaires) de longue date et bénéficiaires nouveaux. Plusieurs éléments d'analyse peuvent être mis en évidence (tableau 3). En premier lieu, si nous considérons simplement au niveau global le statut d'adhésion des bénéficiaires, les bénéficiaires de longue date des services microfinanciers sont dans une proportion plus élevée dans la catégorie des plus pauvres (22,5 pour cent) et pauvres (21,5 pour cent), comparativement aux bénéficiaires nouveaux 14,9 pour cent et 16,8 pour cent. Dans la catégorie des non pauvres supérieurs et riches, les bénéficiaires nouveaux sont respectivement

Tableau 2 : Statistiques descriptives des structures de microfinance selon les quintiles de pauvreté et le statut d'adhésion des bénéficiaires de services microfinanciers – Mali 2007

Types de Caisses	Statut d'adhésion	Paramètres	Classes de niveau de vie - quintiles/d/t					Total
			1. Très pauvres	2. Pauvres	3. Non pauvres vulnérables	4. Non pauvres supérieurs	5. Riches	
Mutualiste	Nouvel adhérent	Effectif	89	95	112	150	164	610
		% dans STATBENE	14,6%	15,6%	18,4%	24,6%	26,9%	100,0%
	Adhérent de longue date	Effectif	256	280	267	232	259	1294
		% dans STATBENE	19,8%	21,7%	20,6%	17,9%	20,0%	100,0%
CS	Nouvel adhérent	Effectif	9	20	25	43	13	110
		% dans STATBENE	8,2%	18,2%	22,7%	39,1%	11,8%	100,0%
	Adhérent de longue date	Effectif	3	25	15	35	37	115
		% dans STATBENE	3,5%	21,7%	12,2%	30,4%	32,2%	100,0%
CVECA	Nouvel adhérent	Effectif	20	16	19	4	0	59
		% dans STATBENE	33,9%	27,1%	32,2%	6,8%	,0%	100,0%
	Adhérent de longue date	Effectif	101	41	39	11	4	196
		% dans STATBENE	51,3%	20,8%	19,8%	6,1%	2,0%	100,0%
Autres	Nouvel adhérent	Effectif	1	1	2	4	2	10
		% dans STATBENE	9,1%	9,1%	27,3%	36,4%	18,2%	100,0%
	Adhérent de longue date	Effectif	1	1	1	2	1	6
		% dans STATBENE	16,7%	16,7%	16,7%	33,3%	16,7%	100,0%
Total- N nombre de cas pondérés	Nouvel adhérent	Effectif	119	132	158	201	179	789
		% dans STATBENE	14,9%	16,8%	20,3%	25,4%	22,5%	100,0%
	Adhérent de longue date	Effectif	361	347	322	280	301	1611
		% dans STATBENE	22,5%	21,5%	19,9%	17,4%	18,7%	100,0%

Source : A partir des bases de données des enquêtes de l'étude « Microfinance et réduction de la pauvreté au Mali » 2007— pondération normalisée

dans une proportion de 25,4 pour cent et 22,5 pour cent, contre 17,4 pour cent et 18,7 pour cent pour les bénéficiaires de longue date.

En deuxième lieu, les résultats selon les types d'institutions de microfinance montrent que, dans les institutions CVECA qui représentaient la plus forte proportion de plus pauvres, les nouveaux bénéficiaires sont concentrés dans les trois premières classes de pauvreté. En effet, 33,9 pour cent sont très pauvres, 27,1 pour cent sont pauvres et 32,2 pour cent sont non pauvres vulnérables. Concernant les adhérents de longue date, 51,3 pour cent sont très pauvres, 20,8 pour cent sont pauvres et seulement 2 pour cent pourraient être considérés comme plus aisés. Dans les autres structures, la tendance serait la même, notamment pour les structures mutualistes, les bénéficiaires nouveaux sont dans une proportion de 14,6 pour cent très pauvres et de 26,9 pour cent plus aisés. Chez les bénéficiaires de longue date, 20,0 pour cent sont plus aisés contre 19,8 pour cent sont très pauvres. Dans les institutions de crédit solidaire, 11,8 pour cent des bénéficiaires nouveaux sont considérés comme riches contre 8,2 pour cent sont plus pauvres. Comparativement, les adhérents de longue date présentent 32,2 pour cent de plus aisés, 3,5 pour cent sont considérés de très pauvres et 12,2 pour cent sont non pauvres vulnérables.

En troisième lieu, ces résultats confrontés aux objectifs initiaux des institutions de microfinance montrent que ce sont toujours les institutions CVECA, notamment en ce qui concerne les bénéficiaires de longue date, qui touchent davantage de personnes pauvres et très pauvres. Cela est conforme aux objectifs initiaux, mais pose le problème de pourquoi les bénéficiaires de longue de cette structure sont plus concentrés dans les segments les plus pauvres et les bénéficiaires nouveaux dans les segments plus aisés. D'ailleurs, cette question se pose pour les institutions mutualistes. Cependant, dans les institutions de type crédit solidaire, les bénéficiaires de longue date sont dans une proportion plus élevée dans la strate des individus plus aisés. Ces résultats, comme dans la section précédente, interrogent sur la question de l'impact si l'on tient compte de l'ancienneté dans le programme : (i) soit les CVECA et les institutions mutualistes ont peu ou pas d'impact sur les bénéficiaires contrairement aux institutions de type crédit solidaire. Dans ce cas, on dira que les institutions crédit solidaire améliorent davantage le bien-être de ces bénéficiaires, en particulier les femmes ; (ii) soit que les institutions de CVECA et mutualistes exercent dans des niches de population ou des zones difficiles où les effets ont pu profiter indirectement, par effet spillover, aux bénéficiaires nouveaux qui n'étaient au départ pas concernés par le programme. Ceci touche à la politique de ciblage qui reste un élément fondateur des objectifs des institutions de microfinance. Globalement, cette analyse permet de voir comment les institutions sont impliquées dans l'approche de leurs bénéficiaires selon leur niveau de bien-être et leur degré d'immersion – en termes durée d'adhésion – dans le programme.

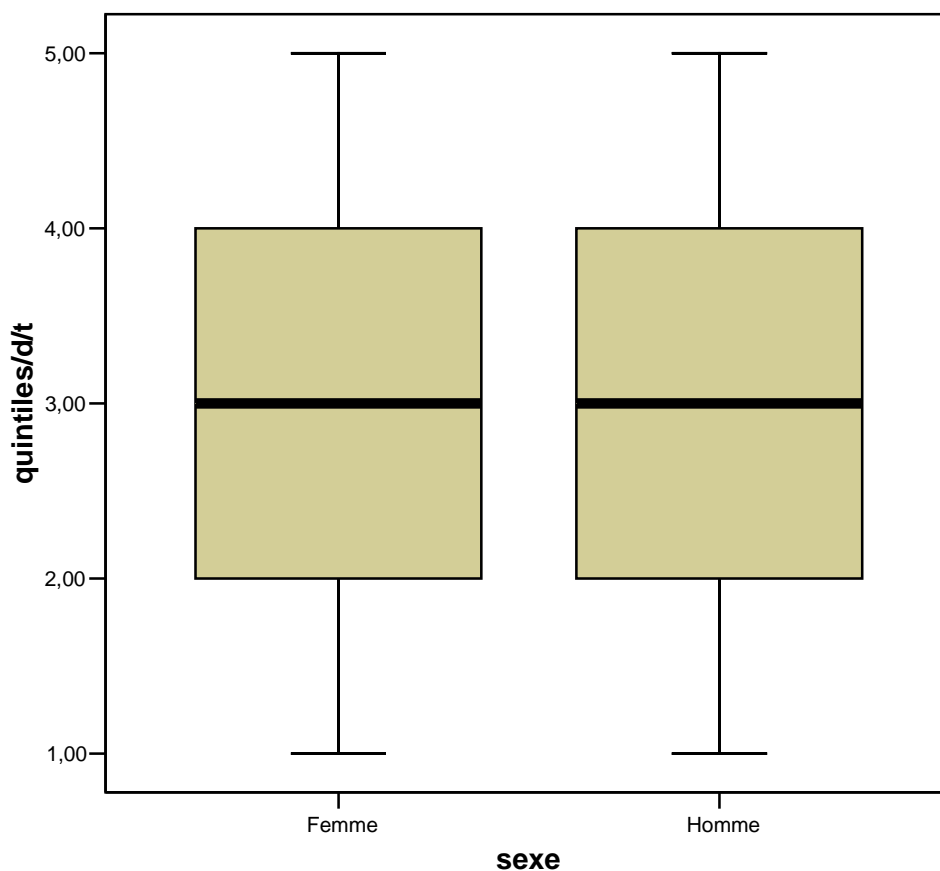
C. Structures de microfinance, strates de pauvreté et genre

L'analyse selon le genre des bénéficiaires met en évidence quelques résultats probants (tableau 3). Au niveau global, même s'ils sont quasiment identiquement distribués, la proportion des femmes bénéficiaires est légèrement plus importante (21,2 pour cent) dans la catégorie « très pauvres », comparativement aux hommes (19,5 pour cent). Dans les quintiles de bien-être non pauvres supérieurs et riches, la proportion des femmes bénéficiaires est respectivement de 20,3 pour cent et 19,2 pour cent, tandis que la proportion des hommes est respectivement de 19,9 pour cent et 20,4 pour cent. Le résultat de cette distribution du profil de pauvreté entre les hommes et les femmes bénéficiaires pourrait signifier qu'il n'y aurait pas de différence significative entre les deux groupes de personnes. D'ailleurs, c'est ce que montre la figure 2.3 dans laquelle les dispersions sont quasiment les mêmes avec la même médiane (3).

La prise en compte des types de structures de microfinance montre que les institutions de type crédit solidaire concentrent seulement à peu près 5 pour cent de très pauvres tant chez les hommes bénéficiaires que chez les femmes bénéficiaires. Également, les institutions mutualistes ne présentent pas de différence élevée entre les deux groupes : 19,9 pour cent des femmes seraient très pauvres contre 17,5 pour cent des hommes. Par contre, dans les institutions CVECA, on constate une différence de points pourcentage élevée entre les deux groupes de bénéficiaires. La proportion des femmes très pauvres est de 52,4 pour cent contre 43,7 pour cent pour les hommes.

A l'opposé, dans les strates non pauvres, les résultats du tableau 10.3 montrent que, en ce qui concerne les institutions de microfinance de type crédit solidaire, la proportion d'hommes bénéficiaires (43,9 pour cent) est plus élevée que celle des femmes bénéficiaires (15,3 pour cent) dans la catégorie des riches. Ce constat pourrait conduire à dire que les crédits solidaires, qui ont fait le choix de privilégier une clientèle féminine, démunie en particulier, orientent leurs activités vers des hommes (uniquement pour le produit individuel), afin de mobiliser des ressources supplémentaires (Levard, 2006 : 6). Dans la même strate de pauvreté, pour les institutions mutualistes, 24,8 pour cent de femmes et 21,3 pour cent d'hommes aisés peuvent être considérés comme « riches ». Pour les CVECA, 2,6 pour des hommes seraient « riches », il n'y aurait aucune femme aisée.

Figure 2 : Quintiles de pauvreté et genre des bénéficiaires de microfinance
– Mali 2007



En somme, ces résultats montrent que les institutions de crédit solidaire qui devraient préalablement et essentiellement fournir les femmes pauvres et/ou économiquement actives, n'atteignent pas cet objectif. Ce sont les institutions de type CVECA, qui ne sont par nature pas destinées spécifiquement aux femmes²⁰, qui concentrent une part importante de femmes pauvres (et d'hommes pauvres).

²⁰ Une certaine diversification du public existe: femmes, hommes, jeunes et groupes du village, sans exclusive sociale ou professionnelle.

Tableau 3 : Statistiques descriptives des structures de microfinance selon les quintiles et le sexe des bénéficiaires – Mali 2007

Sexe	Types de caisses	Paramètres	Classes de niveau de vie - quintiles/d/t					Total	
			1. Très pauvres	2. Pauvres	3. Non pauvres vulnérables	4. Non pauvres supérieurs	5. Riches		
Féminin	Mutualiste	Effectif	96	82	105	80	120	483	
		% dans type de Caisse	19,9%	17,0%	21,7%	16,6%	24,8%	100,0%	
	CS	Effectif	9	35	33	65	26	168	
		% dans type de Caisse	5,9%	20,6%	19,4%	38,8%	15,3%	100,0%	
	3 CVECA	Effectif	55	19	25	5	0	104	
		% dans type de Caisse	52,4%	18,1%	23,8%	5,7%	0,0%	100,0%	
	4 Autres	Effectif	1	1	1	3	1	7	
		% dans type de Caisse	14,3%	14,3%	14,3%	42,9%	14,3%	100,0%	
	Total –Femme N nombre de cas pondérés		Effectif	161	137	164	153	147	762
			% dans type de Caisse	21,2%	17,9%	21,4%	20,3%	19,2%	100,0%
% dans quintiles			100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
% du total			21,2%	17,9%	21,4%	20,3%	19,2%	100,0%	
Masculin	Mutualiste	Effectif	249	293	274	302	303	1421	
		% dans type de Caisse	17,5%	20,7%	19,3%	21,2%	21,3%	100,0%	
	CS	Effectif	3	10	7	13	24	57	
		% dans type de Caisse	5,3%	17,5%	12,3%	21,1%	43,9%	100,0%	
	3 CVECA	Effectif	66	38	33	10	4	151	
		% dans type de Caisse	43,7%	25,2%	21,9%	6,6%	2,6%	100,0%	
	Autres	Effectif	1	1	2	3	2	9	
		% dans type de Caisse	10,0%	10,0%	30,0%	30,0%	20,0%	100,0%	
	Total – Homme N nombre de cas pondérés		Effectif	319	342	316	328	333	1638
			% dans type de Caisse	19,5%	20,9%	19,3%	19,9%	20,4%	100,0%
% dans quintiles			100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
% du total			19,5%	20,9%	19,3%	19,9%	20,4%	100,0%	

Source : A partir des bases de données des enquêtes de l'étude « Microfinance et réduction de la pauvreté au mali » 2007— pondération normalisée.

Conclusion

Cette analyse fondée sur la réalisation des objectifs sociaux des institutions, via une stratification en termes de niveau de vie, permet d'avancer que ce sont principalement les institutions de type CVECA qui font une performance sociale. Dans une dimension moindre mais essentielle, les institutions mutualistes interviennent. En dernier ressort, les institutions de crédit solidaire semblent ne pas réaliser une performance sociale basée sur la réalisation des objectifs initiaux. Mais, cette conclusion assez hâtive appelle une certaine prudence, car deux aspects pourraient être considérés : soit les institutions de crédit solidaire (CS) travaillent avec les femmes les moins pauvres ; soit les programmes ont été efficaces en termes d'amélioration du bien-être de ces dernières. Si c'est le premier scénario, notre conclusion peut paraître cohérente, mais dans le deuxième, elle devrait être nuancée. Au final, cette analyse a permis de constater que la stratification des structures de microfinance selon le profil de catégories de pauvreté apparaît intéressante pour rendre compte si les institutions de microfinance sont cohérentes avec leurs objectifs initiaux. Même si notre définition de la performance sociale apparaît étroite²¹, la prise en compte des spécificités des structures de microfinance en fonction des strates de pauvreté pourrait traduire une certaine efficacité de la microfinance.

Références bibliographiques

Bertin, A., 2007. *Pauvreté monétaire, pauvreté non-monétaire : une analyse des interactions appliquée à la Guinée*, Université Montesquieu Bordeaux 4, Thèse de doctorat, 16 Mars 2007, 472p.

CAPAF, 2006. « Vers un cadre concerté pour l'évaluation des performances sociale », *La lettre d'information du Programme CAPAF* – 4e trimestre 2006, 4p.

Cerise., 2004. « Enseignements et interrogations sur les modes d'intervention en microfinance tirés de l'analyse du portefeuille du CIDR », *Peer Review – Revue des Pairs*, Propos d'étape, Janvier 2004, 26p.

Copestake, J., 2007. « Mainstreaming microfinance : social performance management or mission drift ? » *World Development*, vol. 35, n° 10, 18p.

Fonds d'Equipe des Nations Unies., 2000. *Analyse comparative des institutions de microfinance à base de membres en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest*, Annexes, Microsave-Africa, Mars 2000, 120p.

Goldstein, G., Barro, I., Gentil, D., 1999. *Etudes sur le rôle et l'impact des services et produits d'épargne du secteur informel et des institutions de microfinance en Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Ghana, Guinée, Mali et Togo)*, MicroSave – Market-led solutions for financial services, février-mars, 1999, 89p.

Gorse, F., 2008. *Institutions de microfinance au Mali*, Evaluation rétrospective, Série Evaluation et Capitalisation n°14, Agence française de développement, juillet 2008, 55p.

²¹ Ce qui dépend en réalité de la constitution des données. Cette définition étroite de la performance sociale constitue la principale limite de cette analyse à l'instar des la non prise en compte des limites contextuelles, économiques et financières, institutionnelles (mode de gouvernance) ou réglementaires.

- IFAD., 2006. *Assessing and managing social performance in microfinance*, International Fund for Agricultural Development Rome, Italy, 98p.
- Jégourel, Y., 2008. « La microfinance : entre performance sociale et performance financière, *Regards croisés sur l'économie* », N° 3, 10p.
- Kafo jiginew., 2005. *Rapport narratif et financier du programme crédit individuel aux femmes (P/CIF)*, Novembre 2005, Bamako, 22p.
- Lapenu, C., Reboul, C., 2006. *De la stratégie sociale à l'impact : Comment améliorer les études d'impact ?*, SPI3, Document de travail, N°2, groupe CERISE, Décembre 2006, 23p.
- Lapenu, C., Zeller, M., Greeley, M., Chao-Béroff, R., Verhagen, K., .2004. « Performances sociales : Une raison d'être des institutions de microfinance...et pourtant encore peu mesurées. Quelques pistes ». *Revue Monde en Développement*, Tome 32, 2004/2 – N°126, pp 51-68.
- Lachaud, J-P., 2002. *Pauvreté monétaire et privations des capacités en Afrique, Contribution à l'analyse des interactions*, Université Montesquieu Bordeaux 4, CED, Série de recherche 6, 274p.
- Le Challenger., 2008. « Systèmes financiers décentralisés au Mali : Les différents préceptes de crédits », Mai 2008, Bamako, Mali.
<http://www.maliweb.net/category.php?NID=31580>
- Levard, I., 2006. *Mislini, Mali*, Planet rating, Aout 2006, 20p.
- Ministère des Affaires Etrangères., 2005. *Coopération française et microfinance, 20 ans de partenariat*, direction générale de la coopération internationale et du développement, Paris, France 13p.
- Mix Market., 2007. *Profil pays Mali*, [http://www.mixmarket.org/mfi/indicators?country\[0\]=Mali](http://www.mixmarket.org/mfi/indicators?country[0]=Mali)
- Nyèsigiso., 2007. *Agenda 2007*– Bamako.
- Nyèsigiso., 2004. *Politique de crédit du réseau des caisses d'épargne et de crédit du Mali*– Bamako, Mali.
- ODHD, 2008. *Microfinance et réduction de la pauvreté au Mali*, Rapport national sur le développement humain durable, Editions 2008, MDSSPA, PNUD, République du Mali, Bamako, 170p.
- Soulama, S., 2009. « Les institutions de microfinance en Afrique de l'Ouest : le défi de la croissance et de la lutte contre la pauvreté », *séminaire organisé par le Larefi le 24 Mars 2009*, Université Montesquieu Bordeaux 4.

Annexes

Tableau 1 : Quelques caractéristiques de performance économique des institutions de microfinance – Mali 2007

Types de Caisse	Paramètres	Nombre adhérents du ménage	Durée de l'adhésion	Durée avant 1er crédit	Nombre de crédits obtenus depuis l'adhésion	Total du dépôt à vue (actuel pour adhérent, à la sortie pour	Montant du premier crédit obtenu à la caisse (en FCFA)	Montant du dernier crédit obtenu à la caisse (en FCFA)	Total crédit par personne adhérente
Mutualiste	Moyenne	4,47	3,52	12,56	2,20	94984,20	126234,50	172026,53	485630,24
	N	1904	1904	1904	1904	1904	1904	1904	1904
	Ecart-type	3,19	1,89	25,59	3,05	561545,89	428221,77	677284,12	2565118,17
CS	Moyenne	4,09	2,77	19,52	3,21	3897,28	107978,87	134550,48	425786,37
	N	225	225	225	225	225	225	225	225
	Ecart-type	2,93	1,71	29,95	4,44	55613,48	202656,85	275848,45	618603,85
CVECA	Moyenne	4,02	4,10	15,32	3,57	7574,68	48339,86	54622,49	238579,11
	N	256	256	256	256	256	256	256	256
	Ecart-type	2,161	1,90	25,83	3,27	28604,68	91000,91	64278,36	414962,08
Autres	Moyenne	3,69	2,11	2,95	1,63	109341,38	272246,30	525204,96	789558,69
	N	16	16	16	16	16	16	16	16
	Ecart-type	2,63	1,366	6,77	1,38	357978,67	481221,10	1370924,8	1726860,33
Total	Moyenne	4,38	3,50	13,44	2,44	77233,85	117187,85	158341,50	455392,87
	N	2400	2400	2400	2400	2400	2400	2400	2400
	Ecart-type	3,07	1,90	26,06	3,27	502522,49	390272,06	620679,99	2291248,93

Source : auteur, exploitation des données de « Microfinance et réduction de la pauvreté » [2007].

Tableau A2: Liste des domaines et variables retenus à partir de l'analyse textuelle

Domaines et dimensions de bien-être	Variables
A- Actifs physiques	
<i>A-1 Habitation et confort</i>	Statut de propriété du logement (propriétaire ou non) le type de bâtiment nature des murs nature de la toiture nature du sol énergie pour l'éclairage énergie pour la cuisson des aliments
<i>A-2 Environnement sanitaire</i>	mode d'accès à l'eau pour la boisson
<i>A-3 Biens durables</i>	Possession de lits, matelas, tabourets, chaises, fauteuils armoires, tables, réfrigérateurs, congélateurs, ventilateurs, climatiseurs, réchauds, cuisine à gaz, cuisine électrique, foyer amélioré, camions, voitures, motos, motocycles, vélos, charrettes, pirogues, radios, téléviseur noir et blanc, téléviseur couleur, magnétoscope, téléphones fixes, téléphones portables
B- Actifs humains	
<i>B1- Education</i>	le niveau d'instruction de l'adhérent taux combiné de l'inverse du taux de scolarisation net des 7 à- 15 ans et plus et du taux d'analphabétisme (adultes et chef de ménage)
C- Actif social	
C1- Participation	Appartenance à un groupe solidaire ou non
C2- Ratio de dépendance adhérent	Rapport nombre de personnes à charge financièrement dans le ménage/ nombre d'adhérents total par ménage
C3- Ratio de dépendance individu	Ratio nombre d'enfants du ménage/ nombre d'adultes du ménage

Source : auteur, exploitation des données de « Microfinance et réduction de la pauvreté » [2007].

Tableau A3 : Statistiques descriptives relatives aux éléments de capacités des ménages selon le sexe de l'adhérent-Méthode de codification en termes de vulnérabilité- Mali 2007

	Sexe de l'adhérent				Total	
	Masculin		Féminin		Moyenne	Ecart type
	Moyenne	Ecart type	Moyenne	Ecart type		
<i>Biens durables</i>						
Lits	1,1273	0,3334	1,1707	0,3765	1,1411	,34817
Matelas	1,1446	0,3518	1,1216	0,3270	1,1373	,34425
Chaises	1,1449	0,3521	1,1622	0,3689	1,1504	,35752
Fauteuils	1,7343	0,4419	1,7080	0,4545	1,7259	,44614
Armoires	1,5973	0,4906	1,6266	0,4840	1,6066	,48861
Tables	1,2999	0,4584	1,3760	0,4847	1,3241	,46813
Réfrigérateurs	1,8382	0,3684	1,8290	0,3768	1,8353	,37101
Ventilateur	1,7175	0,4504	1,7298	0,4444	1,7214	,44840
Cuisine à gaz	1,8697	0,3368	1,8817	0,3232	1,8735	,33248
Foyer amélioré	1,5768	0,4942	1,6297	0,4832	1,5936	,49126
Voitures	1,8739	0,3321	1,8759	0,3300	1,8745	,33133
Motos	1,3634	0,4811	1,4557	0,4984	1,3927	,48845
Motocyclette	1,8586	0,3485	1,8881	0,3154	1,8680	,33858
Vélos	1,3202	0,4667	1,4143	0,4929	1,3500	,47708
Charrettes	1,5280	0,4994	1,6303	0,4830	1,5605	,49643
Radios	1,1042	0,3056	1,1467	0,3541	1,1177	,32233
Téléviseur couleur	1,6052	0,4890	1,5998	0,4903	1,6035	,48928
Magnétoscope	1,7252	,44657	1,7552	,43023	1,7347	,44158
Téléphone fixe	1,9222	,26801	1,9409	,23597	1,9281	,25837
Cellulaire (téléphone portable)	1,3822	,48607	1,4073	,49166	1,3902	,48789
<i>Environnement sanitaire</i>						
mode d'accès à l'eau pour la boisson	3,5845	1,7160	3,5362	1,7526	2,4074	1,19287
<i>Habitation et confort</i>					3,7773	,70603
Statut de propriété du logement	2,3864	1,1511	2,4524	1,2777	2,3286	,95322
Type de logement	3,7932	0,6910	3,7431	0,7366	2,9685	,91990
nature murs	2,3542	0,9412	2,2734	0,9768	2,4585	,61125
matériau toit	2,9892	0,9008	2,9238	0,9589	2,8247	,48765
matériau sol	2,3864	1,1511	2,4276	0,6208	3,3601	1,80489
Energie cuisson	2,8533	0,4632	2,7631	0,5316		
Energie éclairage	3,4231	1,7988	3,2247	1,8118	3,5692	1,72748
<i>Education</i>						
niveau instruction	3,7223	1,4091	4,1386	1,2185	3,8544	1,36508
Education combiné	3,6241	0,4845	3,6415	0,4799	3,6296	,48300
<i>Actif social</i>						
Participation à un groupe de solidarité	1,9453	0,2276	1,6563	0,4753	1,8535	,35364
Ratio de dépendance adhérent	3,3305	1,1712	3,1586	1,2549	3,2759	1,20079
Ratio de dépendance individu	2,9804	1,3892	2,9491	1,4720	2,9705	1,41578
N pondéré	1638		762		2400	

Les catégories des variables sont exprimant un classement ordinal- lorsque l'on se déplace vers le bas – précarité plus élevée
Source : A partir des bases de données des enquêtes de l'étude « Microfinance et réduction de la pauvreté au mali » 2007— pondération normalisée

Tableau A4 : Résumé des caractéristiques de la performance sociale des 3 types d'institutions étudiés

Caractéristiques	Mutualistes	Crédit solidaire	Caisses villageoises d'épargne et de crédit autogérées
Objectifs et Mission sociale	Inclure financièrement les adhérents	Améliorer le bien-être des femmes et lutter contre la pauvreté de ces dernières	lutter et contribuer à la réduction de la pauvreté au niveau du village
Public cible	Hommes et femmes individuels, groupes spécifiques de femmes	Groupements de femmes, hommes individuels dans une moindre mesure	Femmes, hommes individuels, femmes hommes groupements, jeunes du village et environnants
Principes d'accès aux services microfinanciers	Epargne préalable à l'accès au crédit, sauf programmes spécifiques femmes	Crédit préalable, et incitation à l'épargne	Pas de primauté entre l'épargne et le crédit, mais incitation à l'épargne
Outils mobilisés	Crédit, épargne individuel, programme spécifique de groupes	Crédit, épargne de groupe solidaire, quelques crédits individuels	Crédit, épargne, et assurance dans certaines localités
Performance sociale relative	Moyenne	Non	Oui